



No. 172

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE NO. 172

AVIS PUBLIC est par la présente donné à tous les contribuables de la Municipalité de Saint-Hilarion, que lors de la séance ordinaire du 17 novembre 2025, à 19h30, au lieu habituel des délibérations, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demandeur : 9521-6974 Québec Inc.

Adresse : 19,21,23,25,27 et 29 rue des Champs à Saint-Hilarion (Lot 6 494 390)

Mise en contexte : En raison que le sous-sol serait en rez-de-jardin, il est calculé comme un étage supplémentaire

Nature de la demande :

- 1- Demande pour une dérogation pour autoriser trois (3) étages dans la zone H-7 au lieu de 2 étages selon notre règlement présentement en vigueur. (La hauteur du multi-logement est conforme à la réglementation en vigueur).

Lors de cette séance, le Conseil municipal entendra toute personne qui souhaite s'informer ou donner son avis sur cette dérogation mineure.

Donné à Saint-Hilarion,
Ce 22^{ème} jour du mois d'octobre 2025

Nathalie Lavoie
Directrice générale et greffière-trésorière